



Au Fil de l'Oule

L' édito

Organisée par « les plumes de Marayse », la manifestation « Des auteurs près de chez vous » qui s'est déroulée à Bruis les 7 et 8 août s'est soldée par un bilan extrêmement positif : la fréquentation sur les deux journées a dépassé nos espérances et les retours aussi sont très encourageants si bien que nous pensons déjà reconduire - tout en la renouvelant - cette animation qui a été plébiscitée dans la vallée et au-delà. C'est pour réfléchir dès à présent à ce qu'il sera possible de faire en 2011 que « les plumes de Marayse » se réuniront prochainement dans une des bibliothèques : Bruis, Moydans, Ribeyret ou Rosans.

Je tiens pour ma part à remercier très vivement et très chaleureusement tous les auteurs qui sont intervenus lors de cette manifestation. Toutes les prestations ont été remarquables, originales, complémentaires tout en restant conviviales et même ludiques pour certaines.

Vos idées pour 2011 seront bien sûr les bienvenues et je vous invite dès à présent à nous en faire part.

Gérard Jenoux

Sommaire :

- P. 1 : l'éditorial
- P. 2 à 4 : les orientations de la CCVO
- P. 5 : les fêtes dans la vallée
- P. 6 à 8 : les auteurs étaient tout près de chez nous
- P. 9 : un livre très attendu : le pays de l'Oule par Jean-Claude Daumas
- P. 10 : bibliothèque / Le loup est-il à Miane ?
- P. 11 : le carnet de l'Oule
- P. 12 : mots croisés

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 2 août 2010

Rapprochement entre EPCI de la Vallée du Buëch :

Le Président informe les conseillers de la démarche entreprise en vue du rapprochement entre 5 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) de la vallée du Buëch, voir plus largement selon l'intérêt d'autres EPCI de la même vallée. Il a été convenu, lors du dernier comité de pilotage, de faire réaliser une étude de préfiguration afin de déterminer un périmètre optimum, le projet de la nouvelle intercommunalité, le niveau d'intégration des compétences, les modalités de gouvernance, l'organisation des services... Le coût de cette étude est estimé à 80 000 € HT. Cette charge sera supportée par chacun des EPCI au prorata du nombre d'habitants.

Pour le financement de ladite étude, le président précise qu'il convient de désigner un maître d'ouvrage délégué qui exécutera les démarches nécessaires pour demander une subvention auprès de l'Etat et de la Région. De plus la Communauté de Communes des deux Buëch (CC2B) a été sollicitée par les autres EPCI pour conduire cette opération. Le Président propose donc au Conseil de désigner la CC2B comme maître d'ouvrage de l'opération et de l'autoriser à effectuer toutes les démarches administratives correspondantes.

Les conseillers délibèrent et à l'unanimité décident de désigner la CC2B comme maître d'ouvrage délégué pour l'exécution des démarches nécessaires à mise en place de l'étude pré citée.

Rapprochement entre EPCI de la Vallée du Buëch : convention de groupement de commande pour une étude de préfiguration

Le Président indique à son Conseil que, dans le cadre de la Réforme des collectivités territoriales, les communautés de communes du Serrois du Haut Buëch, des deux Buëch, du Dévoluy et de la Vallée de l'Oule ont engagé une démarche de rapprochement de leurs structures.

La création d'une nouvelle intercommunalité à l'échelle de ces cinq EPCI, voire plus largement avec d'autres collectivités de la Vallée du Buëch, nécessite une étude de préfiguration qui devra permettre de déterminer le périmètre optimum, de définir le projet de territoire et de mesurer les conséquences quant aux compétences, à la gouvernance et à l'organisation des services. Aussi les 5 communautés de communes ci-dessus dénommées ont convenu de s'associer pour grouper leur achat d'étude. Pour ce faire, un groupement de commande doit se constituer conformément aux dispositions de l'article 8 du code des marchés publics, au travers d'une convention constitutive de groupement de commande pour l'étude de préfiguration de la nouvelle intercommunalité. Le Président précise les éléments constitutifs de la convention tels que les missions, le fonctionnement du groupement, la durée et la possibilité d'intégration de nouveaux membres... De plus il précise que le coordonnateur dudit groupement sera la

CC2B dont les missions sont précisées à l'article 5 de ladite convention.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le projet de convention de groupement de commande et autorise le Président à la signer.

Concours du receveur municipal : attribution d'indemnités

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics, aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Le Conseil Communautaire décide :

* De demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et

* D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an

* Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribué à Marchand Lionel, receveur municipal,

* De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30,49 €.

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire Du 2 août 2010 (suite)

Ortho photo plan *

Le Président rappelle la délibération du 4 mars 2010 selon laquelle dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2007/2013, Le Conseil Régional et les départements des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute Provence et du Vaucluse, envisagent de constituer un groupement de commandes en vue de l'acquisition d'un Ortho photo plan. Le Conseil Régional sera chargé de la passation et de l'exécution du marché correspondant.

Le montant global du marché sur les trois départements, qui était estimé à 490 000, 00 € HT a été revu à la baisse comme suit :

montant global du marché : 393 584, 46 € HT

La part à charge du département des Hautes Alpes est de

100 960, 00 € HT dont :

50 480, 00 € : financement FEDER

36 000, 00 € : financement Conseil Régional

14 480, 00 € : financement du Conseil Général 05

La part de financement du Département est prise en charge par les collectivités (EPCI et communes).

Il reste donc à la charge des collectivités 14 480 € HT à répartir entre chacune d'elles selon une base cal-

culée à partir du potentiel fiscal, de la population et de la superficie. Après calcul, la participation de la C.C.V.O. s'élève à 27, 00 € HT.

ou satellites traitées de façon à être superposables à une carte.

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité autorisent le Président à signer la convention du groupement de commandes.

Convention de mise à disposition de DVD : CCVO / commune de Lagrand

Le Président informe son conseil que la bibliothèque intercommunale de Bruis n'a à ce jour pas de DVD à mettre à la disposition de ses lecteurs.

Il ajoute que pour que cela soit le cas, une convention de mise à disposition de documents doit être signée entre la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule et la commune « tête de réseau » à savoir la commune de Lagrand afin que la bibliothèque de Bruis puisse s'approvisionner régulièrement en DDV à la bibliothèque de Lagrand, et cela gratuitement.

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité autorisent le président à signer ladite convention.

* un ortho photo plan est un assemblage de photos aériennes

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La prochaine permanence OPAH aura lieu **le mardi 14 septembre** de 10 h à 12 h dans les locaux de la CCVO à Bruis. Si vous souhaitez monter un dossier de **subvention** (ou simplement vous renseigner) en vue de faire réaliser des **travaux** par une entreprise dans votre résidence principale (ou dans un logement vous appartenant mais destiné à être loué), vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au **04 92 66 04 21**.

(A noter que les personnes ne pouvant pas se déplacer peuvent demander un rendez-vous à leur domicile).

Vos petites Annonces

(diffusion gratuite,
s'adresser à la rédaction
au 04 92 66 04 21 ou
ccvocathy@wanadoo.fr)



Environnement

Composteurs ménagers

Le feu vert ayant été donné par les financeurs, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule a passé une commande pour 70 composteurs ménagers. Dès réception de celle-ci les personnes concernées en seront immédiatement informées.

Environnement

Les poubelles de la haute Vallée de l'Oule passées au peigne fin.

En prenant part au programme Franco-Italien Interreg (et notamment à l'action R2 D2 de ce programme, via le Pays sisteronais), les élus locaux entendent finaliser une gestion rationnelle des déchets produits par les habitants. C'est dans ce contexte qu'un nouveau système de collecte des ordures ménagères va très prochainement être mis en place sur un an à titre expérimental sur ce territoire ainsi que dans le Laragnais (Upaix) dans le cadre d'une opération pilote : il s'agit là d'une première en France qui, si elle s'avère concluante pourrait être reconduite par d'autres collectivités. Pour que cette nouvelle forme de collecte soit effective, les bacs à ordures ménagères devront être équipés de calottes adaptées sur les couvercles existants.



Afin que les résultats qui seront obtenus au terme de cette année d'étude soient exploitables, un état des lieux préalable s'imposait, c'est-à-dire concrètement une analyse minutieuse du contenu des containers avant l'adoption des nouvelles calottes.

C'est à cette fin que plusieurs techniciens du Pays Sisteronais ainsi que des membres de l'association GESPER de Digne, partenaire de l'opération, se sont rendus dans la vallée le mardi 13 juillet et, parés de gants et de masques, ont relevé les manches pour procéder au dépouillement systématique du contenu de tous les containers à ordures ménagères.

Ce travail terminé une première analyse des contenus a permis de faire le constat suivant, à savoir :

* **Très peu de verre et de papier** (journaux, magazines) ont été retrouvés dans ces containers : il semble que de bonnes habitudes soient enfin prises quant à ces deux catégories de déchets.

* **La présence d'une quantité relativement importante de déchets organiques** (au moins 30 %) qui pourraient être compostés. (Ce problème devrait logiquement se résoudre en partie par la livraison imminente aux particuliers qui en ont fait la demande, de composteurs ménagers individuels)

Réunion publique sur le nouveau système de collecte des ordures ménagères :

Initialement prévue pour le mois d'août, celle-ci se tiendra finalement fin septembre et sera annoncée par voix de presse et affichage.

* **La présence d'un volume important de cartons** mais pour l'instant les usagers n'ont pas d'autres solutions de collecte.

Par contre, un effort reste à faire quant au tri des emballages, boîtes de conserve, bouteilles en plastique,... qui se retrouvent encore en trop grand nombre dans les poubelles alors que les bacs jaunes à deux entrées sont prévus à cet effet.

Et désormais à Bruis :

Un point de collecte pour les cartons :

Toujours dans le cadre du nouveau système de collecte des ordures ménagères qui rentrera en vigueur courant octobre, et dans la mesure où les poubelles qui seront équipées de nouvelles calottes pourront recevoir uniquement des sacs de 20 litres, les cartons préalablement « écrasés » pourront désormais être collectés à Bruis, dans un palox qui sera mis à cet effet à la disposition des usagers derrière le bâtiment communal.

Les fêtes dans la vallée

Fête intercommunale :
dans la détente et la bonne humeur



Le dimanche 18 juillet avait lieu à Montmorin dans la cour de l'école très ombragée en cette saison, la 12^{ème} édition de la fête intercommunale de la Haute Vallée de l'Oule.

Cette année encore on y est venu des cantons de Serres, Rosans ainsi que de la Drôme pour y déguster le toujours très attendu gigot d'agneau cuit patiemment au feu de bois dans le four banal de Montmorin. A noter que pour ce résultat des bénévoles allument le four une semaine à l'avance et se relayent pour entretenir le foyer jusqu'au jour J. Cette année 130 personnes ont pris part au repas champêtre. Entre le fromage et le dessert, les convives ont pu applaudir un très sympathique spectacle de danse country par les 12 danseurs bénévoles et amateurs du groupe « Wild and free » créé en 2006 à Laragne.

Après le spectacle, et guidé par les danseurs, le public a lui-même pu s'essayer à faire quelques pas : le plus dur était de se lancer mais beaucoup ont joué le jeu pour passer avant tout un moment de franche rigolade au fil d'une chorégraphie qui demanderait un peu plus d'entraînement...

Dans l'après-midi un jambon de 5 kg et 126 grammes a été pesé sous pesé et re pesé par de très nombreux joueurs pour finalement être gagné par Henri Jenroy (famille Girousse de Montmorin).

Côté pétanque 16 équipes se sont affrontées. Le concours a été remporté par Eric et Sylvain Cousin de Bruis. Quant à la consolante elle a permis de consoler Anto-

nin et Morgan de Rémuzat.



Fête votive de Montmorin

Les membres du comité des fêtes présidé par Denise Burgos se sont encore une fois dépensés sans compter pour offrir au public les attractions habituelles : le concours de boules

du samedi a été remporté par Bemela et Aglade en vacances à la Motte Chalancon, tandis que Sylvain et Alexis ont remporté la consolante. Le lendemain dimanche c'est l'équipe d'Alain Serre et Fred Bourourou de Savournon qui s'est imposée, la consolante ayant été gagnée par Julien et Mathieu de Verclause. Du côté de la tombola c'est Nicolas Aubépart qui a été le plus chanceux en remportant le lecteur DVD et c'est Renée Bonnet de l'Epine qui est repartie avec le jambon dont le poids nous est enfin révélé : 5, 216 kg.

Le samedi soir : ambiance sur la place : les danseurs étaient particulièrement en forme et en ont profité jusqu'à la dernière note c'est-à-dire autour de 3 h du matin. Bravo !

Fête votive de Bruis

A en croire la météo, c'était plutôt mal parti ! Pourtant, comme on ne s'y attendait plus, tous les concours de pétanque (6 au total en comptant les concours réservés aux enfants) ont pu être joués au cours de ces trois journées de festivité commencées dès le vendredi 13 août.

Le comité des fêtes, un groupe de jeunes très dynamiques a encore fait fort cette année en proposant deux soirées dansantes avec le DJ Azur Animation Evénementiel et quelques soirées ! Celle du samedi était inédite car si on n'a pas eu la pluie annoncée, c'est dans la neige synthétique que les danseurs se sont « éclatés » sur une scène que délimitaient plusieurs rangées de projecteurs : ambiance ! Les « couche tard » se sont couchés très tard !

Pour les autres, il restait le repas champêtre du dimanche qui a rassemblé 120 personnes - que le ciel menaçant n'a pas réussi à dissuader - ou encore le filet garni (7, 620 kg) gagné par Kévin Lastella en vacances à Montmorin chez sa grand-mère Jeannine. Quant à la bouteille de Champagne, entourée d'une ficelle de 11, 96 m, celle-ci a été gagnée dans un premier temps par Stéphane Tenoux de Bruis, puis remise en jeu par ce dernier pour finalement être regagnée par un certain « Doudou » de Rosans qui, dit-on, en a immédiatement fait profiter ses amis autour de la buvette.



Les plumes de Maraysse vous ont présenté

Des auteurs près de chez vous : le public en redemande !

Ils sont venus, ils étaient tous là : les auteurs et le public venu nombreux assister à ces deux journées à la fois culturelles et conviviales : l'animation « Des auteurs près de chez vous » proposée par les plumes de Maraysse (bibliothécaires de Bruis, Moydans, Rosans et Ribeyret) ce week end à Bruis, s'est soldée par un succès total. Au fil de la manifestation et jusqu'au concert de clôture par la compagnie « les coquins de sort » du dimanche soir, les commentaires ont été incessants et unanimes : « C'était super, c'était génial » ou encore « C'était magique, il s'est passé quelque chose de fort ! Et en plus on a appris plein de choses, il faudra le refaire ! »

Et pourtant le pari n'était pas gagné : un défilé d'auteurs venus parler de leurs écrits en plein mois d'août dans une bibliothèque, alors que non loin de là, on se baigne, on joue aux boules, on danse... Il fallait oser ! Pari Gagné :

C'est le dessinateur de BD Luc Van Linthout dit Stibane (en résidence secondaire à Bruis) qui a courageusement ouvert la marche en parlant avec passion de la seule chose qu'il sait faire : dessiner. C'est avec l'album « Caméra café » inspiré de la série télévisé éponyme qu'il s'est fait connaître dans ce métier difficile, où les parts de gâteaux sont de plus en plus petites, où rien n'est jamais acquis. Un métier qui ne cesse d'évoluer depuis la réalisation d'une œuvre communément admise comme la première BD de tous les temps : la tapisserie de Bayeux qui retrace la bataille de Hastings en 1066.

Comme on s'y attendait l'enfant du pays Gérard Denizeau a fait salle

l'auteur c'est-à-dire dosé d'autant d'humour et d'humilité que d'érudition. Les cathédrales du monde il les connaît plus que quiconque mais s'il devait en choisir une ce serait celle de Tokyo.

Salle comble encore dans la bibliothèque intercommunale avec le philosophe Christian Berner (en résidence secondaire à Montmorin) venu donner à un public littéralement en ha-

Christian BERNER



Gérard DENIZEAU

leine quelques clés pour découvrir la philosophie en abordant cette matière par un angle bien particulier, celui de la perception et de l'interprétation du monde qui nous entoure, thème abordé dans son traité « Qu'est-ce qu'une

STIBANE



comble avec son dernier né parmi tous les Larousse dont il est l'auteur : « le Larousse des cathédrales ». Le public en a découvert l'iconographie d'une beauté rare sur support diapositive au fil d'un commentaire à l'image de



« Des auteurs près de chez vous »



Beaucoup de monde autour de Jacqueline qui se prête ici volontiers au jeu de la dédicace

Auteur du roman préhistorique « Le berger des Tourettes » Michel Maximin a répondu aux questions du public et partagé des connaissances acquises au cours de 5 années de fouilles sur le site archéologique du col des Tourettes sous la direction de l'archéologue Alain Muret. L'action de son roman se situe à moins 2000 ans avant notre ère.



A l'extérieur de la bibliothèque aussi il se passait des choses... bizarres : Philippe Dorin (en résidence secondaire à Sainte-Marie, gagnant d'un Molière en 2008) animait son atelier



« d'archéologie poétique » : suivant ses indications, des enfants mais aussi des adultes observaient des cailloux, puis les cassaient en menus morceaux puis les jetaient comme des dés pour en « extraire » leurs mots cachés, selon l'inspiration du moment pour enfin s'en servir de lettres : les lettres d'une langue nouvelle ou très ancienne inventée dans l'instant, pour la circonstance. Même le maire de Sainte-Marie, Jean-Louis Corréard a joué le jeu et s'est découvert une vocation d'écrivain à cette occasion, qui sait ?

Salle comble enfin avec l'auteur Jacqueline Ghio Gervais. Petite marseillaise âgée alors de 6 ans, elle fut séparée des siens puis placée en famille d'accueil à Montmorin pendant la guerre chez Emile Bompard où là elle tissera des liens très forts avec sa nourrice Anna. Elle y revient en 2010 un peu comme en pèlerinage pour retrouver cette partie de son enfance et parler avec l'émotion qu'on imagine de cette époque qui a inspiré son dernier roman « Feux croisés » : un moment fort pour elle comme pour les habitants de la vallée qui l'ont connue pendant ces années noires desquelles elle retiendra que « les enfants n'étaient pas épargnés, c'étaient des petits adultes ! »

Un autre enfant du pays, Hubert Lombard a souhaité quant à lui faire connaître à un public tout ouï la Bande Dessinée qu'il réalise sous licence Art Libre via Internet. En court - circuitant les réseaux traditionnels de diffusion de la culture, cette alternative favorise l'évolution et l'enrichissement de l'œuvre en la libérant de certaines contraintes, cela tout en garantissant la protection des droits d'auteurs, sachant que Licence Art Libre ne veut pas forcément dire gratuité.



Pour en savoir plus : artolibre.tuxfamily.org



« le premier de la classe ! »

« Des auteurs près de chez vous »

C'est aussi dehors qu'ils ont préféré intervenir : Bernard Giely (en résidence secondaire à Montmorin) pour son roman « L'inconnu de Maraysse » (version française) et Renée Mourre (née à Bruis, elle est aussi la mère de Gérard Denizeau) pour son roman



« Enfance » se sont livrés à une causerie informelle au cours de laquelle le public s'est mêlé à la discussion. Heureuse coïncidence, M. Laudet, celui par qui le squelette de l'inconnu de Maraysse (fait réel qui a inspiré le roman de B. Giely) est arrivé entre les mains du maire de l'époque, étaient là pour témoigner : « Quand j'ai fait part de ma découverte au maire Raymond Girousse il était très embarrassé et m'a dit « : Tu aurais mieux fait de m'amener une jolie fille plutôt que ça ! »

Accueillis par Gérard Tenoux, Richard Siri, Conseiller Général chargé de la culture et la Député Henriette Martinez avaient fait le dé-



placement à Bruis pour participer à cette manifestation au lendemain de laquelle les organisateurs, s'ils en ont pourtant douté jusqu'aux tous derniers prépa-



ratifs, ont compris, par la force des choses et l'affluence constatée (au total environ 400 personnes sur les deux journées) qu'il y avait un réel public pour ce genre de rassemblement autant inhabituel et inédit qu'il soit dans la vallée de l'Oule et bien au-delà.

Serait-ce une première édition qui en appelleraient donc d'autres ? L'avenir le dira mais « les plumes de Maraysse », fortes de ce succès, n'en resteront pas là



En soirée, les « coquins de sort » ont chanté Brassens jusqu'à plus soif



ça
c'est
une
certi-
tude !

« Pays de l'Oule » par Jean-Claude DAUMAS

Préface, extrait :

[Le Pays de l'Oule, vous connaissez ? Et d'abord, faut-il écrire le nom de cet affluent de l'Eygues avec un ou deux L? *Olla*, la marmite (de géant !), en prend deux en latin ! Ce n'est pas un pays (*pagus*) au sens historique du terme, comme le Valentinois, le Diois ou le Tricastin, et, au cours des siècles, il a même été partagé entre les diocèses de Die et de Gap, puis entre le Dauphiné et la Provence, encore aujourd'hui entre la Drôme et les Hautes Alpes, ce qui n'aide pas à son identification. Eloigné des centres, de Vaison, de Die, de Nyons, fermé de montagnes, dépeuplé, aux paysages d'une sauvagerie parfois impressionnante, comme au désert de Chalancon ou aux gorges d'Arnayon, le pays de l'Oule reste un secteur trop souvent méconnu. L'ouvrage de Jean-Claude Daumas vient à point pour combler une lacune. (...) Voici une encyclopédie sur le pays de l'Oule. Jean-Claude Daumas connaît tout ou presque sur celui-ci. Issu d'une famille originaire de Bellegarde et de Rottier, donc du crû, il a enseigné l'histoire et la géographie au lycée de Die, cette double qualification se révélant essentielle pour une étude exhaustive d'un pays. (...) Aujourd'hui le pays de l'Oule trouve dans son éloignement des centres et des grandes voies, ce qui avait été une des causes de sa dépopulation, une paradoxale raison d'attendre un renouveau de sa ruralité. L'œuvre de notre ami Jean-Claude Daumas s'achève sur une belle lueur d'espoir !]

Dédié « à tous ceux qui, depuis des siècles, sinon des millénaires, ont fécondé de leur labeur l'âpre territoire du pays de l'Oule », préfacé par Henri Desaye et illustré par Robert Laudet, l'ouvrage « le pays de l'Oule » de Jean-Claude Daumas est disponible en dépôt vente au prix de 20 € à la bibliothèque de Bruis.

« Le pays de l'Oule » est un livre de presque 500 pages - une véritable encyclopédie pour ne pas dire une bible - qui aborde tous les thèmes propres à ce territoire dont le périmètre d'étude correspond à celui déjà exploré par Jean-Claude Daumas et Robert Laudet depuis 1966 dans les différentes publications des « cahiers de l'Oule » et depuis 1999 dans la revue Terres voconces. La géologie, le climat, la flore, la faune, la préhistoire, l'histoire (moyen âge, temps modernes, révolution, vie religieuse, vie culturelle, école, transport,...) , quelque renseignement que vous cherchiez, vous le trouverez à coup sûr dans ce livre magnifiquement illustré de clichés parfois rares. C'est un livre que tout habitant de la vallée de l'Oule, que ce soit la haute, la moyenne ou la basse devrait avoir dans sa bibliothèque. A noter enfin que « le pays de l'Oule » a été offert par Jean-Claude Daumas et Robert Laudet à la bibliothèque de Bruis.

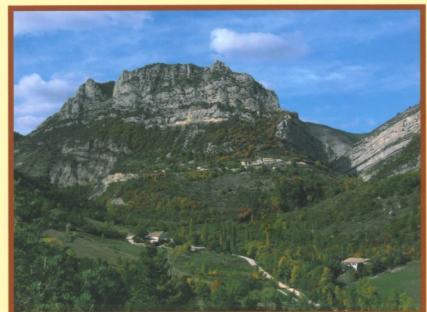
Un four à chaux à Bruis



Sainte-Marie



JEAN-CLAUDE DAUMAS



LE PAYS DE L'OULE

Arnayon • Bellegarde • Bruis • La Chare • Cornillac
Cornillon • Establet • Montmorin • La Motte-Chalancon
Pommervol • Rottier • Saint-Dizier
Sainte-Marie • Volvent

CAHIERS DE L'OULE - CLUB SPORTIF ET CULTUREL MOTTOIS
LE GARDENOTES BARONNIARD & PATRIMOINE DE LA VALLÉE DE LA DRÔME



Meules de foin (La Motte).



Courges.



Pèlerinage à Rottier en 1922



AU FIL DE L'OULE

Bibliothèque : passage des bus ...

Avis de passage

Le bibliobus sera devant la bibliothèque intercommunale de Bruis

Le 12 octobre 2010 dès 10 h

Venez nombreux sélectionner les livres et CD que vous souhaitez retrouver sur les rayonnages de la bibliothèque tout au long de l'année.

Et....

Le bus de Ludambule sera devant la bibliothèque de Ribeyret

Le mercredi 22 septembre 2010 à partir de 14 h 30

Petits et grands, vous êtes tous invités par « les plumes de Maraysse » à venir tester toutes sortes de jeux au cours d'une après midi qui s'annonce... ludique !

Peut-être une attaque de loup à Bruis au quartier de Miane

Jean-Pierre Bompard est éleveur ovin à Bruis. En période estivale, il fait paître son troupeau au quartier de Miane où il possède une bergerie. Il exerce sur son troupeau une surveillance quotidienne, même si les bêtes sont parquées (clôture électrique) dans un périmètre qui inclut le bâtiment de sorte que celles-ci peuvent s'y abriter à leur gré, la nuit venue, en cas d'orage ou de forte chaleur.

Ce matin du 24 août alors qu'il se rend comme d'habitude à Miane voir ses bêtes il fait la macabre et triste découverte : une brebis a été sauvagement égorgée, deux autres ont disparu dont une « meneuse » qu'il regrette beaucoup !

Aussitôt prévenu puisqu'il habite tout près à Ribeyret, Joseph Jouffrey, le Président de la Fédération Départementale Ovine 05 se rend sur les lieux dans l'après-midi : pour lui la blessure est signée ! La chair a été tranchée et enlevée avec une précision chirurgicale sous le maxillaire inférieur, ce qui serait typique d'une attaque de loup. Il pencherait même pour un jeune loup en apprentissage car un loup adulte en aurait profité pour prélever de la nourriture en d'autres endroits : « Il est probable que les deux autres brebis, si on les retrouve, soient beaucoup plus mutilées. On entre en effet dans la période où les adultes apprennent aux jeunes à chasser ».

En attendant l'arrivée des gardes, Jean-Pierre recommande aux autres éleveurs du secteur de faire preuve de vigilance en renforçant la surveillance de leur troupeau, cela d'autant qu'une attaque avait déjà été constatée sur un jeune veau non loin de là entre Pommerol et Sainte-Marie au début de l'été. D'autant aussi que la présence du loup aurait été constatée à plusieurs reprises aux dires de divers habitants de la vallée. Après expertise des gardes de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, l'attaque de Sainte-Marie aurait été le fait de « grands canidés » mais après ce deuxième incident il semble que les éleveurs de la vallée de l'Oule soient de plus en plus septiques.

Dernière minute : l'expertise réalisée à Miane par deux gardes de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage n'a pas permis d'identifier le prédateur comme étant un loup.



Le carnet de l'Oule

Carnet bleue

C'est le petit Prince de ce numéro :

Lilian Joubert (3, 975 kg pour 54, 5 cm) est né le 16 juillet à la maternité de Die.

Félicitations à ses parents Nathalie Bourgeaud et Hervé Joubert ainsi qu'à ses grandes sœurs qui attendaient avec beaucoup d'impatience ce nouvel habitant de Bruis.



René Combe de Sainte-Marie a pris sa retraite

Le vendredi 25 juin, René Combe avait convié tous ses collègues de travail à fêter son départ à la retraite. En effet après, 34 années de service, René (alias Louis pour les intimes) a tiré sa révérence.

Il est entré le 2 mai 1976 dans les services de l'Equipement à Serres pour y accomplir toute sa carrière. Ses collègues se souviendront de cet agent robuste, consciencieux et dévoué toujours prêt à faire preuve de solidarité au travail. C'est en reconnaissance de ces services rendus qu'il avait été promu au grade de Chef d'Equipe d'Exploitation en 2009 : un « coup de chapeau » comme on dit dans le jargon consacré.

Originaire de Sainte-Marie, René a toujours été très attaché à la vallée de l'Oule dont il était chargé du déneigement. D'ailleurs, il n'hésitait pas à rappeler à l'ordre sa hiérarchie lorsqu'il estimait que « sa route » était délaissée.

Un bon couscous maison signé Rachid et son épouse a clôturé les festivités au cours desquelles, encouragé par un petit génépi, René a raconté de manière truculente les péripéties qui ont ponctué sa carrière.

Enfin, tous ses collègues et amis lui ont remis en cadeau une mallette d'outillage, de quoi occuper dorénavant ses journées, et lui ont souhaité une bonne et longue retraite dans sa vallée de l'Oule natale. Et pour qu'il ne les oublie pas totalement, Ils lui ont promis de lui faire signe d'un coup de sirène à l'occasion de leur passage sur la route de la vallée de l'Oule.



Les mots « pour le rire »

Chut... il faut pas le dire!

Le phénomène est bien connu des psychologues : il arrive parfois que les personnes tout juste retraitées n'arrivent pas à s'adapter à leur nouvelle vie. Il semble que cela soit hélas le cas pour René Combe que l'on soupçonne de se relever la nuit pour aller tracer quelques fragments de lignes blanches sur la D 26... Nostalgie quand tu nous tiens ! Mais ce n'est qu'une supposition....



Arlette JUSTICE, née GRASSOT a fêté ses 80 ans le samedi 3 juillet à Sainte-Marie, son village natal. Sa famille était réunie autour d'elle à cette occasion : plus de trente personnes venues de



Cannes, Castres, Eyguiere, Aïmargues, Flaviac, Romans, Nyons, Montélimar.

Tout ce petit monde était encore réuni le lendemain autour d'une copieuse et délicieuse paëlla.

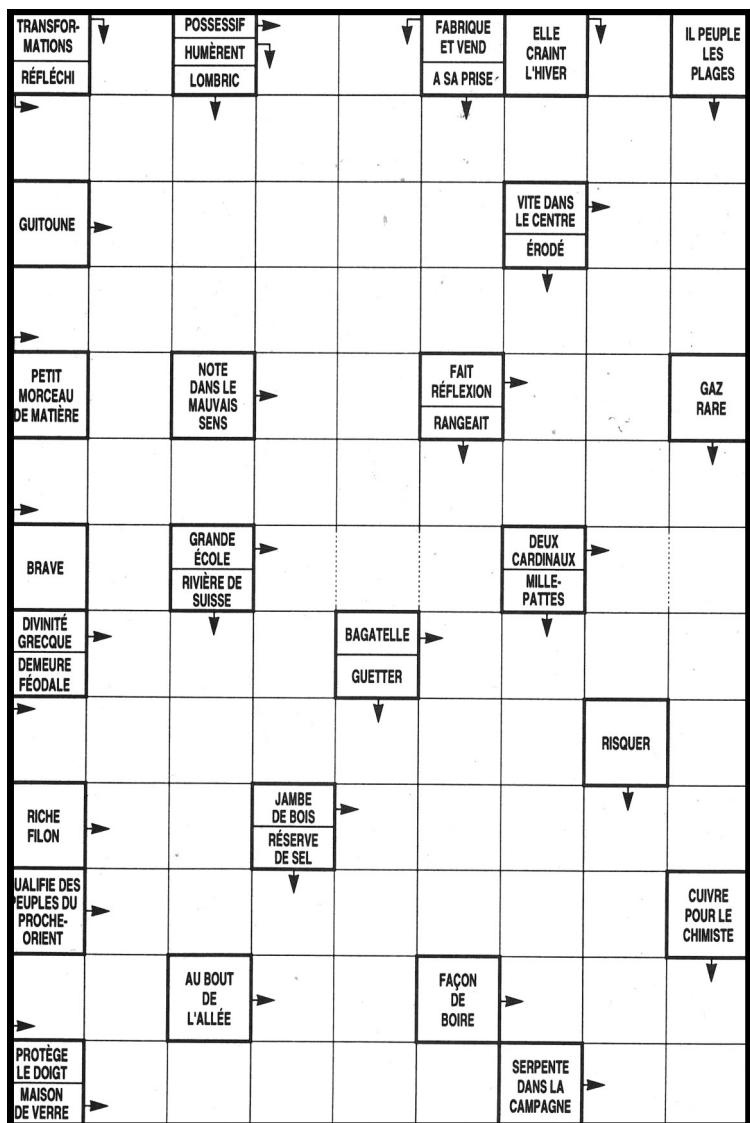
Deux anniversaires en un repas pour Ghislaine Sylvestre



Parents et amis, au total 25 personnes étaient réunies autour de Ghislaine ce samedi 31 juillet dans la salle polyvalente de Bruis pour fêter deux anniversaires : si Ghislaine a cette année 60 ans cela fait aussi 6 ans qu'elle est mariée avec Claude Sylvestre, un enfant du pays.

A la retraite depuis 2005, Ghislaine était auxiliaire puéricultrice à l'hôpital nord de Marseille où elle a passé toute sa carrière avant de se retirer à la Motte Chalancon. Là elle a décidé de profiter de son temps libre pour s'investir dans diverses associations dont le CACT de la haute Vallée de l'Oule depuis peu. Sa bonne humeur et son sens des responsabilités ont été appréciés parmi les bénévoles cet été à l'occasion de la fête intercommunale.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)



Solution du n°



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
05150 BRUIS
Tél : 04 92 66 04 21 fax : 04 92 48 53 25
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouvertures au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :
Ouverte au public :
Le mercredi,
de 9 h à 11 h 30
Et le jeudi,
De 9 h à 11 h 30
et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21
Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.
NOM :
Prénom :
Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 16,00 €
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS
Signature :